



AGENDA



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée au CORONAVIRUS.



SAMEDI 1^{ER} MAI

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes assurera la distribution des chocolats de Pâques et d'un brin de muguet le samedi 1er mai de 9h à 12h30 sur l'esplanade devant la salle des fêtes dans le respect des gestes barrières. Les enfants des écoles primaires et maternelles se verront remettre un bon distribué par les enseignants. Pour les enfants habitant Marolles mais non scolarisés dans les écoles marollaises, il suffira de présenter un justificatif de scolarité.

4 MAI AU 2 JUIN

EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

«**Les Plantes et leurs usages**». Depuis les temps les plus anciens, les hommes ont utilisé les ressources végétales pour se nourrir ou se soigner, pour les teintures ou les parfums. Visible aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

SAMEDI 8 MAI 2021

Cérémonie aux monuments aux morts pour la victoire de 1945 en comité restreint compte tenu de la situation sanitaire. Plus d'informations sur les panneaux lumineux ultérieurement.

MARDI 25 MAI

Avant-goût du spectacle «Tristan & Iseult forever» à l'occasion d'une rencontre-échange avec la compagnie « Atelier de l'Orage » à la médiathèque à 19h. Tout public à partir de 8 ans. Réservation obligatoire auprès de la médiathèque.

JEUDI 27 MAI

Conférence vidéo UTL à la médiathèque à 14h30 sur le thème : « La fête des mères ». Réservation obligatoire. Public adulte.

SAMEDI 29 MAI

ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE

Opération nettoyage avec la participation des sections de l'USM ! Rendez-vous à 8h45 au Centre Technique de Marolles (Rue du chemin vert), retour prévu vers 11h30. Pour participer, équipez vous de bottes (ou de bonnes chaussures) et d'un gilet fluorescent. Des gants, masques, gel hydroalcoolique et sacs poubelles sont fournis. Le choix des lieux est en cours. Préservons ensemble notre cadre de vie.

SAMEDI 29 MAI

MAROLAISE - USM ATHLETISME

Nous vous attendons sportivement pour la 14^{ème} édition de la « Marollaise solidaire ». Si la Marollaise ne peut avoir lieu en présentiel, elle se fera sous forme virtuelle comme l'an passé avec un système de click and go. Chaque participant devra être muni d'une licence FFA ou un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition. Pour plus de renseignements, voir notre site internet : www.usmathletismemarolles.fr. Ce sera une course « solidaire » car une partie des fonds récoltés sera reversée à une association.

DU 31 MAI AU 7 JUIN

D'AMBULE

D'Ambule est un projet de Nicolas Alibert, étudiant en design originaire de Marolles. Il s'agit d'une structure en bois invitant à déambuler entre la salle des fêtes et le Cosec. A l'intérieur, une découverte : de soi, du patrimoine marollais, des futures générations...

« *D'ambule représente la passion, le courage, la bienveillance, l'épanouissement, le bonheur et le partage. D'ambule se veut d'appartenir à tous, être un support d'expression, d'interprétation, de discussions, de transmission, de lien social.* »

Nicolas Alibert fonctionne en économie circulaire et pour ce faire, le jeune designer a besoin de vos dons pour monter sa structure. D'Ambule nécessite des chevrons de 2,50m et de 3m, des tasseaux ainsi que des planches en bois de toutes tailles. Si vous possédez ces matériaux et que vous souhaitez en faire don pour ce projet, vous pouvez joindre Nicolas Alibert au 06 29 93 20 50.

MARCHÉ D'ARPAJON

La navette vers le marché d'Arpajon est disponible le 7 mai 2021 et le 21 mai 2021.

Départ devant la mairie à 9h et retour vers 11h15 d'Arpajon.

DON DU SANG

Prochaine collecte le 28 avril de 15h30 à 20h à la salle des fêtes.

Collecte sur rendez-vous :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

ACTUALITÉS COVID-19

Du samedi 3 avril au 2 mai, les mesures renforcées sont en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elles prévoient entre autres :

- les sorties sont autorisées dans un rayon de 10km autour de son domicile sur présentation d'un justificatif de domicile ou de l'attestation de déplacement ;
- pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attestation) ;
- un couvre-feu en vigueur à 19h sur tout le territoire métropolitain : les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont interdits de 19h00 à 06h00, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive ;
- les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19h00 ;
- aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux pour, par exemple, accompagner un enfant chez un parent ;

Retrouvez le calendrier scolaire et les attestations de déplacements dérogatoires sur le site internet de la ville : www.marolles-en-hurepoix.fr

NOUVEAU NUMÉRO POUR LA VACCINATION

Pour vous inscrire dans un centre de vaccination, vous pouvez désormais joindre le 0800 00 91 10.

Prenez soin de vous et de vos proches.

INFOS MUNICIPALES

ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

Les électeurs sont appelés aux urnes les 20 et 27 juin prochains pour renouveler les conseillers régionaux et départementaux. Vous avez jusqu'au 7 mai 2021 inclus pour vous inscrire sur les listes électorales.

Il faudra vous munir :

- Carte d'identité ou autre titre d'identité justifiant la nationalité française
- Attestation de domicile au nom de l'électeur.

Nous recherchons des volontaires pour effectuer le dépouillement le soir à partir de 20h. Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser vos coordonnées par courriel : mairie@marolles-en-hurepoix.fr

APPEL AUX ARTISTES POUR MAROLLES EN ZIK

Cette fête est l'occasion pour tous les musiciens de tous styles, notamment amateurs, de se produire sur scène. Pour tous ceux qui voudraient jouer ce jour-là, un appel est lancé aux groupes et musiciens du territoire.

Comment participer ?

Jusqu'au 9 mai, remplissez le formulaire sur le site internet de la mairie :

www.marolles-en-hurepoix.fr/actualites/appele-a-contribuer-pour-marolles-en-zik/ puis envoyez votre candidature à mairie@marolles-en-hurepoix.fr avec pour objet « **Marolles en Zik 2021 : dossier d'inscription** » sur le site internet de la mairie.

FAÇADE MÉDIATHÈQUE

Les travaux de réfection de la façade de la médiathèque sont enfin finis. La météo trop humide avait retardé le séchage des enduits. Cette fois, la médiathèque a retrouvé son aspect d'origine.

Le saviez-vous ? la pierre apparente était autrefois réservée aux communs, ouverts à tous vents ; ainsi peu importe que la pierre ne soit pas protégée puisqu'en cas de pluie, le vent la séchait vite, tandis que la maison de maître bénéficiait d'un enduit, éventuellement avec des encadrements taillés en relief pour le « bien paraître ». (Source : <https://blog-patrimoine-facades.com/enducre-ou-rejoindre-et-laisser-le-mur-a-nu/>)

LA GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Une grainothèque est présente dans nos locaux. C'est un lieu de troc et d'échange de graines, une autre façon de cultiver son jardin ! Vous amenez quelques graines de chez vous et vous repartez avec celles d'autres usagers. N'hésitez pas à franchir la porte de la médiathèque et y participer ... Des documents sur le jardin peuvent y être empruntés également.

FERMETURE DES STRUCTURES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Médiathèque fermée les 1^{er}, 8 et 22 mai
- Mairie fermée le 18 mai de 12h à 14h30
- Mairie fermée les 8, 13, 22 et 24 mai.

Rappel : les démarches en mairie se font sur rendez-vous afin de respecter les consignes sanitaires.

INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS EN COMMUN RAPIDES

Vous appréciez de ne pas passer trop de temps dans les transports en commun. Mais point trop n'en faut ; un rappel vient d'être fait pour que la circulation des bus se fasse sans vitesse excessive, en veillant à la sécurité des passagers et des riverains y compris à l'heure du couvre-feu où les rues sont moins fréquentées.

ARRIVÉE FIBRE OPTIQUE JUILLET – AOÛT 2021

Essonne Numérique, syndicat en charge du déploiement, nous informe d'un nouveau report de déploiement du réseau très haut débit basée sur fibre optique. La commercialisation de la fibre optique à Marolles est désormais annoncée pour Juillet-Août 2021.

Pour accéder à la carte du déploiement : <http://essonnenumerique.com/.../calendrier-de-deploiement/>

SEMAINE ARTISTIQUE AU COLLÈGE

Du 17 au 21 mai 2021, le collège de Marolles-en-hurepoix organise une semaine particulière autour de la thématique des arts et de la culture réservés aux collégiens. Des expositions, une scène dans la cour, des événements festifs et éducatifs, des intervenants extérieurs, les travaux des élèves et le talent particulier de certains seront mis à l'honneur.

MON PLUS BEL ARBRE

La période de crise sanitaire que nous traversons nous fait prendre conscience du rôle essentiel des espaces verts et boisés. L'agence des espaces verts organise le concours de « l'Arbre francilien de l'année ». Faites découvrir le plus bel arbre que vous connaissez jusqu'au 24 août 2021 : <https://www.arbredelannee.com/>

En parallèle, la ville lance un concours photo du plus bel arbre de Marolles.

Envoyez vos photos jusqu'au 17 mai à communication@marolles-en-hurepoix.fr. Partagez-nous l'histoire même de l'arbre et son importance culturelle, affective, symbolique, historique que cet arbre a pour vous.

Le gagnant du concours sera mis à l'honneur dans l'InfoMag de juin.

NOUVEAU ! LA PENSÉE DU MOIS

Une idée vous inspire, une phrase vous parle tout particulièrement ; elle est de vous, d'un penseur, d'un philosophe en herbe ou célèbre, envoyez-nous là, elle sera peut-être sélectionnée et mise à l'honneur sur nos médias municipaux avec votre nom.



ILS SE SONT DIT OUI EN AVRIL 1951

Madame et Monsieur Leclerc fêtent cette année leurs 70 ans de mariage. En raison des conditions sanitaires, le couple ne pourra pas célébrer ses noces de platine en présentiel. La ville leur adresse toutes ses félicitations !

LES PISTES CYCLABLES POUR LES VÉLOS, ET LES TROTTOIRS POUR LES PIÉTONS

Les pistes cyclables sont exclusivement pour les vélos. Merci aux automobiles de ne pas s'y garer et ainsi éviter une amende de 135€.

Les trottoirs sont pour les piétons. Merci à nos amis cyclistes de ne pas y rouler.

CHANTIER CITOYEN

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Lancez-vous !

Les chantiers citoyens du SIARCE vous proposent de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du 25 au 29 octobre 2021 pendant les vacances scolaires.

5 jours de chantier encadrés par des professionnels du SIARCE

1 certificat d'engagement citoyen + 240 € en chèques-cadeau

Dossier d'inscription sur www.siarce.fr et à rendre au centre de loisirs avant le 6 juillet 2021.

Plus de renseignements au 06 09 01 40 28

INFOS ASSOCIATIVES

VESTI'AID

(à côté de la salle des Fêtes)

VENTES : 15 mai 14h30 à 17h

DÉPÔTS : 29 mai de 14h à 16h

(Sous réserve des conditions sanitaires)

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

AIDE AU LOYER

La Région Île-de-France reconduit l'aide forfaitaire de 1.000 euros mise en place pour les commerces, bars, cafés, restaurants et artisans confrontés à une fermeture administrative lors du 2e confinement, et ayant dû s'acquitter d'un loyer. Plus d'informations sur le site de région : <https://www.iledefrance.fr/aide-au-loyer-pour-la-relance-des-commerces>



Rejoignez-nous sur Facebook en vous abonnant à notre page : [@marolles91](https://www.facebook.com/marolles91)